DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

N° 14.113

EXTRAIT DU REGISTRE DES **DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An deux Mille Quatorze, le 27 juin, à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

Le 20 juin 2014

Le 20 juin 2014

ETAIENT PRESENTS: M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme Eliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Eva ROY, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, M. Michel SERVIT, adjoints,

Mme Dominique BERGEROT, M. Didier BESSON, M. Jean-Paul CLECH, Mme Alexandra COUDIGNAC, M. Bernard GIRAUD, Mme Thérèse GORDON'S, Régine Mme JOLY, M. Gérard JOUY, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES: Mme Marie-Noëlle PELTIER représentée par M. Patrick MARENGO M. René-Luc CHABASSE représenté par M. Pierre PAPEIX Mme Marie-José DOUMECQ représentée par Mme Eliane CIRAUD-LANOUE

Mme Nancy LEFÈBVRE représentée par M. Bernard GIRAUD

ETAIENT ABSENTS-EXCUSÉS: M. Gilbert LOUX, Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON,

M. Daniel COASSIN, Mme Annie CHABANEAU,

M. Alain LARRAIN, Mme Florence DEAU, M. Yannick PAVON

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 22 Nombre de votants : 26

Monsieur Yannick PAVON a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET: VŒU SUR LE MAINTIEN D'UNE MATERNITE EN PAYS ROYANNAIS

RAPPORTEUR: M. Didier QUENTIN

VOTE: UNANIMITÉ

Devant les menaces qui semblent peser sur la maternité de la Clinique Pasteur, qui enregistre plus de 600 naissances par an et afin de pérenniser un traitement médical de qualité et de proximité, en gynécologie et obstétrique,

LE CONSEIL MUNICIPAL

EMET

Le vœu, qu'en tout état de cause, soit maintenue une maternité sur le Pays Royannais.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme, Certifié exécutoire Compte tenu de l'accomplissement des formalités légales le 2 juillet 2014

Pour le Député-Maire, Et par délégation Le Premier Adjoint Patrick MARENGO